



A.S.V.P.N.F

Liffré le 1^{er} février 2021

Objet : Appel à cotisation 2021

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

De par sa nature et ses contraintes de tous ordres, la crise sanitaire inhérente à la pandémie de SARS-CoV-2 a perturbé et ralenti notre vie associative, sans pour autant nous empêcher de la poursuivre. Il en résulte que l'appel à cotisation 2020 reste d'actualité.

La raison d'être de notre Association demeure la préservation des formes matérielles et immatérielles du patrimoine normalien du Finistère, ancrées dans les anciennes Ecoles normales de Quimper. Elles trouvent aussi leurs origines dans l'esprit normalien et l'esprit de corps des instituteurs qui s'y constituèrent et s'enrichirent pendant près d'un siècle.

Devenus, suite aux réformes successives, IUFM, ESPE puis INSPE, les sites quimpérois ont disparu du paysage de la formation des maîtres pour trouver d'autres vocations qui ne doivent pas occulter leur histoire. Ainsi notre ancienne école normale de garçons, récemment libérée par l'INSPE Bretagne, fait l'objet d'une cession à l'OPAC Quimper-Cornouaille, ce qui remet au premier plan nos revendications patrimoniales ayant trait à ce site.

Nous entendons reconstituer, sauvegarder et transmettre cette longue histoire de l'Ecole publique laïque et de ses maîtres via notamment la co-construction d'une politique publique avec les collectivités territoriales. Tout porte à croire que lesdits projets ont désormais quelques chances d'être mis à l'étude. En outre, l'entretien du site internet dédié à l'Association, échappant à l'emprise de la mécanique perverse de cette crise sanitaire et bénéficiant du bénévolat exemplaire de quelques adhérents, demeure aussi une priorité.

Les cotisations versées constituent la source essentielle de notre financement, le précédent exercice nous ayant cependant permis de bénéficier d'une première subvention du Conseil Régional de Bretagne, attentif à nos projets patrimoniaux.

Le montant de cette cotisation annuelle reste fixé à 12 € pour les personnes physiques et à 50€ pour les personnes morales.

Confiant dans votre implication et dans la continuité de votre engagement, je vous remercie par avance de nous faire parvenir rapidement le règlement de votre cotisation.

En vous remerciant pour votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président
F. LARHER

ASVNF
20 rue de l'Océan
29780 PLOUHINEC

A.S.V.P.N.F

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

A remplir par l'adhérent et à renvoyer accompagné de son règlement à :
Philippe Cohuet, ASVPNF, 71 rue du Dr. C. HUET, 35400 - SAINT MALO

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'**Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère ASVPNF**

A ce titre, je confirme connaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts dont je dispose, ou qui peuvent m'être transmis sur simple demande. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation 2021 est de **douze euros** (six euros pour un étudiant sur présentation de la carte) et **50 euros** pour les personnes morales, payable par **chèque** uniquement à l'ordre de ASVPNF **avant le 15 avril 2021**.

Fait à....., le.....2021

Signature

(Faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au Président de l'association.